

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme  
DE BRISSAC-QUINCE

(PLU approuvé le 03 octobre 2011  
Révision simplifiée n°1 approuvée le 24 février 2014)



**URBAN'ism - Agence d'Urbanisme,  
Architecture & Paysages**  
9 rue du Picard – 37140 BOURGUEIL  
tél : 02 47 95 57 06  
fax : 02 47 95 57 16  
mail : urban-ism@wanadoo.fr

---

## Pièce n°6

# Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)

---

APPROBATION  
FEVRIER 2014

---

Vu pour être annexé à la délibération du  
conseil municipal

en date du 24 février 2014

approuvant la modification n°1 du PLU.

Le Maire,

Sylvie GUINEBERTEAU



**DÉLÉGATION TERRITORIALE DU MAINE-ET-LOIRE**  
**Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement**

Affaire suivie par : JC. CROCHET  
Tél. : 02.41.25.76.34  
Mél. : ars-dt49-sspe@ars.sante.fr

Mairie de BRISSAC-QUINCE  
*A l'attention de A. RABIN*  
5, Rue du Maréchal Foch  
49320 BRISSAC QUINCE

**V/Ref :** Vos envois reçus les 30/10/2013 & 28/11/2013

Angers, le **23 DEC. 2013**

**Objet :** Révision simplifiée n°1 & modification n°1 du PLU

Par courrier reçu le 30 octobre 2013, vous m'avez transmis un exemplaire du dossier relatif au projet de première révision simplifiée de votre PLU approuvé le 30 octobre 2011, comprenant la création de 25 logements. Vous m'avez également communiqué le 21 novembre dernier, un dossier d'enquête publique concernant la modification n°1 de ce même PLU ; cette modification ayant pour but d'actualiser le document d'urbanisme.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mes services n'ont pas de remarque particulière à formuler sur ces deux dossiers.

P/ La déléguée territoriale et par délégation,  
Le responsable du département sécurité  
sanitaire des personnes et de l'environnement,

  
Patrick PEIGNER

Copie adressée pour information à :  
Direction Départementale des Territoires (Unité Territoriale d'ANGERS)

**Service Urbanisme et assistance aux communes**

Réf. à rappeler : 2013- 251  
Affaire suivie par : Jacques GAUDIN  
Téléphone : 02 41 81 42 60  
Télécopie : 02 41 81 47 43  
Courriel : j.gaudin@cg49.fr

Madame Sylvie GUINEBERTEAU  
Maire  
Hôtel de Ville  
5, rue du Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

LE VICE-PRESIDENT



Angers, le - 8 JAN. 2014

Madame le Maire,

Par courrier reçu le 2 décembre 2013, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

La modification de la cartographie du PADD présentant schématiquement la création de nouveaux accès sur la RD 748, déviation de Brissac-Quincé, n'appelle pas d'observations complémentaires. Cette démarche correspond bien aux remarques et suggestions que le Département avaient émises afin d'améliorer la desserte du pôle d'équipements du Marin.

Les autres modifications du PLU n'appellent pas de remarques particulières.

Aussi, j'émetts un avis favorable au projet de modification de votre Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il m'a été présenté.

La Direction générale adjointe développement se tient à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire ou explication que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil général et par délégation,  
le Vice-président chargé du développement économique,  
de l'innovation, de l'enseignement supérieur,  
de l'agriculture et du tourisme

*Cordialement*  
  
Michel MIGNARD

Copie : Monsieur Michel PIRON – Conseiller général du canton de Thouarcé



Madame Le Maire  
Mairie  
5 rue du Maréchal FOCH  
49320 BRISSAC QUINCE

Angers, le 6 Décembre 2013

**Siège Social**

14 Avenue Jean Joxé - CS 80646  
49006 ANGERS CEDEX 01  
Tél : 02 41 96 75 00  
Fax : 02 41 96 75 01  
accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

Ref : EGCO131644/PG  
Objet : Projet de MODIFICATION n°1 du PLU  
Dossier suivi par : Emmanuel GARREAU  
Tel : 02 41 96 75 85 - Fax : 02 41 96 75 87  
emmanuel.garreau@maine-et-loire.chambagri.fr

Madame Le Maire,

Vous nous avez transmis pour avis le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

L'analyse du dossier transmis n'appelle pas de remarques particulières de notre part.

Par conséquent, nous émettons un avis favorable à la modification du PLU.

Je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

François BEAUPÈRE





**Direction Action Territoriale et Démocratie**  
**Dossier suivi par Dorothée Clément**  
Chef du Pôle Développement Territorial  
Tél : 02 28 20 61 04  
dorothee.clement@paysdelaloire.fr

**Madame Sylvie GUINEBERTEAU**  
**Maire de Brissac-Quincé**  
5, rue du Maréchal Foch  
49320 BRISSAC-QUINCE

DATD/NLBV/DC/MJM/2013-12-20996  
Vos Réf. : SG/AR

Nantes, le

**17 DEC. 2013**

Madame la Maire,

Par votre correspondance du 21 novembre 2013, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de votre Commune, et je vous en remercie.

Je vous précise en retour que la Région des Pays de la Loire n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional  
et par délégation,  
La Directrice de l'Action Territoriale et Démocratie



Nathalie LE BOULCH VILLERS



Madame le Maire  
Mairie  
5 rue Foch  
49320 BRISSAC-QUINCÉ

Affaire suivie par :  
Pierre-Yves Laire  
Tél. : 02.41.05.51.41

Objet : Modification n°1 du PLU

Angers, le lundi 9 décembre 2013

Madame le Maire,

Vous avez bien voulu consulter le Pôle métropolitain Loire Angers sur votre projet de **modification n°1 du PLU**.

Après lecture du dossier, nous vous faisons savoir que ce projet n'appelle **aucune observation** de la part du Pôle métropolitain du Pays Loire Angers.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Vice-président,**

**Jean-Louis GASCOIN**